Église néo-apostolique
de Suisse



Nouvelles 30.05.2021

Plan de protection contre le coronavirus actualisé

À partir du lundi 31 mai 2021, les assouplissements des mesures de protection contre le coronavirus, annoncés quelques jours plus tôt par le Conseil fédéral, s'appliquent. Les derniers assouplissements ont des effets directs et positifs sur la vie communautaire dans les paroisses néo-apostoliques de Suisse. Dans son plan de protection, l'Église néo-apostolique de Suisse réglemente les restrictions à respecter. Il est obligatoire pour toutes les paroisses néo-apostoliques de Suisse et tient compte des besoins de la vie communautaire ainsi que des exigences de l'Office fédéral de la santé publique.